



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30/06/2026

DELIBERATION
n° CA 2026 - 65

Compte-rendu des avis du comité de coordination

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 10 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des avis du comité de coordination dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK



DAJICONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 30/06/2026
DELIBERATION n° CA 2026 - 65
Compte rendu des avis du comité de coordination

Date de l'avis du comité de coordination	Objet
09/06/2026	Calendrier de réponse aux attentes du DGEIP concernant l'expérimentation
09/06/2026	Affectation d'un contrat doctoral
09/06/2026	Modification du règlement intérieur de l'université Toulouse Capitole
15/06/2026	Projet de note de convergence entre l'université Toulouse Capitole, ses établissements-composantes et ses composantes